

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE COTE ET NON COTE DE 1 200 000 000 DE DIRHAMS

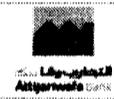
Medi Telecom a clôturé l'émission d'un emprunt obligataire de 1 200 000 000 de dirhams dont la souscription a eu lieu du 19 au 21 janvier 2011. Il est à signaler que cette opération a été sursouscrite près de 7 fois. Les tranches à taux fixe ont été servies en priorité au taux d'intérêt minimum proposé, soit 4,87%.

Medi Telecom remercie tous les investisseurs qui lui ont fait confiance en souscrivant à cette émission obligataire ainsi que les conseillers qui l'ont accompagné lors des différentes étapes du processus.

Rappel des caractéristiques de l'émission

	Tranche A : obligations cotées à taux révisable	Tranche B : obligations cotées à taux fixe	Tranche C : obligations non cotées à taux révisable	Tranche D : obligations non cotées à taux fixe
Plafond	1 200 000 KMAD	1 200 000 KMAD	1 200 000 KMAD	1 200 000 KMAD
Nombre	12 000 Obligations	12 000 Obligations	12 000 Obligations	12 000 Obligations
Valeur nominale	100 000 MAD	100 000 MAD	100 000 MAD	100 000 MAD
Maturité	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans
Taux	Entre 4,34% et 4,84%	Entre 4,87% et 5,37%	Entre 4,34% et 4,84%	Entre 4,87% et 5,37%
Prime de risque	Entre 80 et 130 pbs	Entre 90 et 140 pbs	Entre 80 et 130 pbs	Entre 90 et 140 pbs
Négociabilité des titres	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables à la Bourse de Casablanca	Négociables de gré à gré (hors Bourse)	Négociables de gré à gré (hors Bourse)
Mode de remboursement	<i>In fine</i>	<i>In fine</i>	<i>In fine</i>	<i>In fine</i>
Mode d'allocation	Adjudication à la française avec priorité aux tranches B et D			

Organismes Conseil et Syndicat de Placement

CDG CAPITAL GROUPE CDG		B M C E CAPITAL CONSEIL	
Organisme Centralisateur et Chef de file du syndicat de placement	Co-chef de file du syndicat de placement	Membres du syndicat de placement	
			
Organisme chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	Etablissement domiciliaire assurant le service financier de l'émetteur		
			

Résultat global par tranche

Le montant global des souscriptions s'est élevé à 8 016 000 000 dirhams. Par tranche, il se répartit comme suit :

	Tranche D	Tranche B	Tranche A	Tranche C	Total
Montant proposé :	6 283 000 000	50 000 000	-	1 683 000 000	8 016 000 000
dont demande à 90 pbs	4 808 000 000	50 000 000	-	-	4 858 000 000
Montant retenu	1 187 500 000	12 500 000	-	-	1 200 000 000
Taux de satisfaction	25%	25%	0,00%	0,00%	25%

Les résultats définitifs des montants attribués par type de souscripteur se présentent comme suit :

Qualité du souscripteur	Tranche D	Tranche B	Tranche A	Tranche C	Total
A - OPCVM	499 649 022	-	-	-	
B - Compagnies financières	49 396 839	-	-	-	
C - Etablissements de crédits	163 009 567	-	-	-	
D - Entreprises d'assurance et de réassurance	4 939 684	12 500 000	-	-	
E - CDG	30 873 024	-	-	-	
F - Organismes de retraite et pensions	439 631 864	-	-	-	
Total	1 187 500 000	12 500 000	-	-	1 200 000 000
Taux retenu	4,87%	4,87%	-	-	

Représentation des obligataires

Le Conseil d'Administration du 17 décembre 2010 a décidé de désigner Monsieur Mohamed Hdid, Expert Comptable, domicilié à Casablanca, 4 place Maréchal, en qualité de mandataire provisoire des détenteurs d'obligations de la tranche B et de la tranche D et ce, en attendant la tenue de l'assemblée générale ordinaire des obligataires devant désigner le ou les mandataires desdits obligataires.

XEC 31/01/11